

PRIAM : *PR*ivacy Issues in *AM*bient intelligence

Objectif :

Protection de la vie privée des individus dans un environnement d'Intelligence Ambiante

Position :



Question à la fois juridique et technique

⇒ **Nécessité d'une collaboration étroite entre juristes et chercheurs en STIC**

La technique peut menacer les droits des individus, mais elle peut aussi servir à les protéger

⇒ **Nécessité de choix de conception clairs**

Démarche descendante :



1. **Etat des lieux et prise en compte des nouvelles réalités techniques**
⇒ **évolutions nécessaires (dispositions juridiques et moyens techniques)**
2. **Caractérisation et modélisation formelle** de certains aspects de la protection de la vie privée
3. **Définition des moyens de mise en œuvre (techniques, juridiques, organisationnels, etc.)**

Mots-clefs :

Formalisation Responsabilité et Confiance Efficacité et Efficience

Projet multidisciplinaire et transversal :

- **Aspects légaux : Faculté de Droit de Saint-Etienne et Inria (POPART)**
- **Modélisation formelle : Inria (POPART) et Université de Twente**
- **Etablissement de la confiance dans les objets communicants : Inria (ACES)**
- **Etablissement de la confiance dans les communications : Inria (ARES)**

Références :

- *Ubiquitous Privacy Protection*, C. Bryce, M. Dekker, S. Etalle, D. Le Métayer, F. Le Mouël, M. Minier, J. Moret-Bailly, S. Ubéda, Proc. Ubicomp/UbiPriv 07, Sept. 2007.
- *A Posteriori Compliance Control*, S. Etalle, W. Winsborough, Proc. Sacmat 07, June 2007.